



COMITÉ DIRECTEUR du 5 octobre 2020 à 19 heures

Membres présents :

Mmes Pierrette BARROT (Présidente), Catherine BOLLATI. Catherine DELORT. Isabelle RADJAI

MM. Bernard BALAGEAS. Jérôme BOUQUET. Georges CASCARINO. Bernard CHATEAUGIRON. Jean DAUBA. Jean-François DECHAUX. François DUPUY. Fabrice EREAU. Robert FERNANDEZ. Jacques MOQUAY. Mario PAGNOUX. Jacques PREGHENELLA. Éric REPENTIN. Philippe ROCHEL. Yann TEXIER. Claude SONALLY. Christian VALDEC. Thierry FOURNEAU. Ludovic MARTIN (CTD DAP). Nicolas MILLET (président de la CDA). André PERRIN. Arnaud PROUST (CTD PPF).
Mme Patricia BORZEIX CONCAIX

Membres absents excusés :

Membres élus : MM. Philippe BRAVIN. Eric CORNIER. Jamel KOUROGHLI.

1. Approbation du procès-verbal n°3 du 28 août 2020.

Monsieur Georges CASCARINO souhaite un rajout sur le règlement seniors masculin, article 26 alinéa 8 qui dit « les modalités de ce changement sont prévues au début de la rencontre ou à la mi-temps, mais pas en cours de jeu et pas à l'initiative de l'éducateur du club. Néanmoins l'arbitre central garde la prérogative de changer, à tout moment de la rencontre, un assistant défaillant.

Approbation du PV n° 3 par le comité directeur.

2. Intervention de Mme la présidente.

- Madame Pierrette BARROT nous fait part de son plaisir d'être entourée d'anciens et de nouveaux membres pour cette nouvelle mandature.
- Elle nous fait la lecture du règlement du comité directeur, (article 13.6 et 13.7)

3. Élection des membres du bureau

- Article 14 alinéas 1,2,3 et 4.
- Le bureau du DISTRICT comprend 9 membres dont 4 de droit (la présidente, le vice-président, le secrétaire général et le trésorier général), et 5 élus par le comité.
- Six membres se portent candidats :
- Isabelle RADJAI, Jérôme BOUQUET, Georges CASCARINO, Fabrice EREAU, Mario PAGNOUX, Christian VALDEC.

Suite au vote à bulletins secrets des 21 membres présents :

- Christian VALDEC obtient 19 voix, élu.
- Isabelle RADJAI obtient 18 voix, élue.
- Jérôme BOUQUET obtient 18 voix, élu.
- Fabrice EREAU obtient 15 voix, élu.
- Mario PAGNOUX obtient 11 voix, élu.

Ce qui complète la constitution du bureau.



COMITÉ DIRECTEUR du 5 octobre 2020 à 19 heures

4. Mise en place des présidents et de leurs commissions.

Monsieur Bernard CHATEAUGIRON : Commission contrôle gestion.

Monsieur Bernard BALAGEAS : Commission statuts et règlement, reste un éducateur et un arbitre à trouver.

Monsieur Mario PAGNOUX : Commission litiges et contentieux.

Monsieur Jérôme BOUQUET : Commission des championnats, coupes et challenges.

Monsieur Georges CASCARINO : Suivi des dossiers de subventions et des contrats d'objectifs.

Monsieur Éric CORNIER : Commission du Football Féminin, reste deux membres (1 par secteur à trouver).

Monsieur Jean DAUBA : Commission du Foot Diversifié.

Monsieur Jean François DECHAUX : Commission statut de l'arbitrage et référent LIGUE et DISTRICT du FAFA.

Monsieur Fabrice EREAU : Commission des jeunes.

Monsieur Jacques MOQUAY : Commission Ethique et délégués, Fair Play, valeur citoyenne et cellule référent sécurité.

Monsieur Jacques PREGHENELLA : Commission des terrains.

Monsieur Yohann TEXIER : Commission Départementale Promotion de l'Arbitrage (noms à valider).

Monsieur Christian VALDEC : Commission technique.

Monsieur Thierry FOURNEAU : Commission d'appel, validée pour 4 ans.

Monsieur André PERRIN : Commission de discipline, validée pour 4 ans.

Monsieur Nicolas MILLET : Commission Départementale des Arbitres.

Madame Isabelle RADJAI : responsable cellule communication

Madame Catherine DELORT : Responsable événementiel.

Monsieur François DUPUY : Contact avec les Présidents de Clubs du sud.

Monsieur Éric REPENTIN : Contact avec les Présidents de Clubs du nord.

Désignation d'une commission secrétariat, d'une commission surveillance électorale et d'une cellule veille préfectorale.

Les présidents et toutes les commissions sont validés par le comité directeur.

5. Interventions des présidents de commissions et des cadres techniques.

Le trésorier Monsieur Bernard CHATEAUGIRON nous informe d'un changement de la chaudière, suite à l'intervention de l'entreprise BRUNET nous faisant part de sa vétusté et de frais importants pour la remise en service.

Nous avons reçu deux propositions de devis, de l'entreprise BRUNET et de l'entreprise DUPRÉ. Après délibération, le choix se porte sur le devis de l'entreprise DUPRÉ.

Demande de Mario PAGNOUX de documents pour sa Commission.

Les dossiers devront être étudiés par tous les membres de la commission lors des réunions.

Monsieur Christian VALDEC, planification du 1^{er} trimestre des formations.

Aucune détection jeune de prévue suite au risque lié à la COVID 19.

Formations planifiées sur deux sites (GEMOZAC et ROCHEFORT).

Sections sportives sports études, recherche un éducateur pour gardien, deux candidats, un seul retenu pour essai, le second ne pouvant être disponible pendant les plages horaires imposées.

Demande de kits sanitaires (masques, gels, lingettes...) lors des formations, 12 stagiaires maximum.

Le DISTRICT a fait le choix de se désengager financièrement de la section du lycée Bernard PALISSY mais reste Co gestionnaire avec SAINTES.

Reste le collège René CAILLÉ géré par le DISTRICT.



COMITÉ DIRECTEUR du 5 octobre 2020 à 19 heures

Monsieur Nicolas MILLET nous fait part de la réussite à l'examen d'arbitres de la fédération de Monsieur Aurélien GRIZON.

Le Comité lui adresse toutes ses félicitations.

Il nous informe d'une diminution du nombre d'arbitres comparée à la saison dernière.

Monsieur André PERRIN malgré La COVID 19 encore de nombreux dossiers à traiter à la discipline.

Monsieur Georges CASCARINO, souhaite qu'il y est des masques à disposition des délégués régionaux, il doit s'adresser à la LIGUE.

Monsieur Jacques PREGHENELLA est satisfait que le club de SAINTES ait fait le nécessaire au niveau de ses structures, tout est au norme. Le contrôle des terrains du DISTRICT suit son cours.

Monsieur Yohann TEXIER, souhaite que les Présidents des clubs, dirigeants, éducateurs soient plus tolérants envers les arbitres et ne formalisent ni insulte ni remarque à leurs égards.

Il demande de réserver le bus pour l'examen arbitres LIGUE le 24 octobre 2020 à PUYMOYEN.

Monsieur Jean François DECHAUX, nous informe qu'il a traité 28 dossiers des statuts et arbitrages pour cette saison et qu'il y a encore de nombreux clubs en infractions au 30/09/2020. Au niveau national, le montant des subventions pour les dossiers FAFA, infrastructures et transports seront fortement réduites par la LFA au profit des dossiers FAFA emplois.

Deux dossiers au niveau emploi. Le club de LA JARRIE est validé et le club de PONS est en cours.

Il se présente au conseil d'administration du CDOS, élection du 22/10/2020 pour représenter le FOOTBALL de la CHARENTE MARITIME.

Monsieur Jean DAUBA s'interroge sur le championnat FUTSAL. Après un vote celui-ci démarrera la première semaine de novembre.

Il se plaint de la difficulté de trouver des salles sur LA ROCHELLE.

Il fera une demande de dotation pour les membres de sa commission.

Il félicite Ludovic MARTIN pour la très bonne gestion du FOOT en marchant, malgré les difficultés pour le certificat médical demandé aux personnes de plus de 50 ans.

Monsieur Jacques MOQUAY souhaite la généralisation d'abris pour les délégués en D1, un courrier sera fait aux présidents de ces clubs.

Actuellement des délégués ont bien été désignés sur les rencontres qui le nécessitaient.

Monsieur Fabrice EREAU avec Monsieur Jean Luc BOLLATI ont fait le recensement des ententes jeunes, aucune ne sont conformes au règlement, il prolonge le délai pour les clubs jusqu'au 31/12/2020 afin de se mettre à jour.

Monsieur Philippe ROCHEL soulève le problème de U14 doublement surclassés afin de jouer en U16-U17. C'est contraire au règlement, car le règlement fédéral l'interdit pour la première année des catégories. La commission règlements et statuts doit se pencher sur celui-ci.

Vote pour application du règlement : 17 pour, 4 abstentions.

Monsieur Georges CASCARINO déplore que des équipes de jeunes détournent les règles et demande plus de contrôles de FMI. Monsieur Bernard BALAGEAS vérifiera les mesures disciplinaires à prendre lors de tricheries.



COMITÉ DIRECTEUR du 5 octobre 2020 à 19 heures

Monsieur Jérôme BOUQUET nous informe qu'il y a déjà 75 rencontres reportées.
Vu l'incertitude de la situation sanitaire et climatique départementale, le comité se pose la question de faire disputer les coupes masculines séniors cette saison. Un vote est proposé pour ou contre le report.
Pour : 19 votes, contre 1 vote, abstention 1 vote.

Madame Pierrette BARROT présente le règlement particulier dérogatoire lié à la situation sanitaire actuelle pour la LIGUE validé le 29/09/2020 pour les séniors régionaux.
Le comité directeur ne valide pas le document dans les termes actuels pour nos compétitions départementales.
Monsieur Bernard BALAGEAS avec sa commission devra apporter des modifications.
Cette nouvelle version sera diffusée à tous les membres avant validation et ensuite à tous les correspondants de clubs.
Vu les difficultés d'obtention des correspondants, les numéros de téléphone ont été mis diffusables sur le site.

Monsieur Philippe ROCHEL souhaite que tous les membres du comité signent une charte de confidentialité qui devra être validée lors du prochain comité.
Les référents désignés du comité devront mettre en place un planning de réunion avec les présidents de clubs.

Monsieur Fabrice EREAU, pour les jeunes, demande des modifications des consignes lors d'arrêtés municipaux.

Le comité directeur désigne Monsieur Robert FERNANDEZ, Vice-président membre du comité, comme représentant du DISTRICT à la commission d'appel.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 22h30.

La Présidente
Pierrette BARROT

Le secrétaire général
Claude SONALLY



**COMITÉ DIRECTEUR du 5 octobre2020
à 19 heures**